



**Natura 2000
ZSC « Etang et tourbière de la Demoiselle »
FR4100207**

**Compte-rendu
Comité de pilotage**

**REUNION
du 07 décembre 2020 à 14H30 par visioconférence**



Prénom Nom		Organisme	Présence/Absence
Madame	Catherine LOUIS	Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales	Présente
Monsieur	Emmanuel PERRIN	Direction Départementale des Territoires	Présent
Monsieur	Jean-Paul MILCO	Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales	Présent
Monsieur	Frédéric SIMON	Commune de Remiremont	Présent
Madame	Corinne BARNET	Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges	Présente
Monsieur	Anicet HURIOT	Fédération des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Présent
Monsieur	Louis HERMON	Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine	Présent
Monsieur	Thibault HINGRAY	Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine	Présent
Monsieur	Damien PERRY	Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Vosges	Présent
Monsieur	Nicolas CLAVERIE	Service Départemental de l'Office Français pour la Biodiversité	Présent
Monsieur	Robert JACQUOT	Club Vosgien de Remiremont	Présent
Monsieur	Vincent ETIENNE	Association Oiseaux Nature	Présent
Monsieur	Thomas PROQUEZ	Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales	Présent
Monsieur	Jean-Pierre MASSERET	Conseil Régional de Lorraine	Excusé
Monsieur	François VANNSON	Conseil Départemental des Vosges	Excusé
Monsieur	Jean-Pierre CALMELS	Maire de SAINT-NABORD	Excusé
Monsieur	Laurent SEGUIN	Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges	Excusé
Monsieur	Jérôme MATHIEU	Chambre d'Agriculture des Vosges	Excusé
Monsieur	Frédéric TISSIER	Fédération Départementale des Chasseurs des Vosges	Excusé
Monsieur	Michel BALAY	Fédération des Vosges pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	Excusé
Monsieur	Vincent OTT	Centre Régional de la Propriété Forestière Alsace-Lorraine	Excusé
Monsieur	Roger PERRIN	Syndicat des Forestiers Privés des Vosges	Excusé
Monsieur	Gérard CLAUDEL	Chambre de Commerce et d'Industrie des Vosges	Excusé
Monsieur	Serge MULLER	Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel	Excusé
Monsieur	Alain SALVI	Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine	Excusé
Monsieur	Philippe CLEMENT	Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles des Vosges	Excusé
Monsieur	Victorien LAMBERT	Syndicat des Jeunes Agriculteurs des Vosges	Excusé
Monsieur	Thierry JACQUOT	Confédération Paysanne des Vosges	Excusé
Monsieur	Dominique HUMBERT	Coordination Rurale des Vosges	Excusé
Monsieur	Patrick KUBLER	Agence Vosges Montagne Office National des Forêts	Excusé
Monsieur	Stéphane LAFON	Service Départemental de l'Office Français pour la Biodiversité	Excusé
Monsieur	Marc HOELTZEL	Directeur Général de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse	Excusé
Monsieur	Damien PARMENTIER	Directeur du Comité Départemental du Tourisme des Vosges	Excusé
Monsieur	Pierre-Emmanuel BASTIEN	Groupe d'Etude des Mammifères de Lorraine	Excusé
Monsieur	Nicolas HELITAS	Association Oiseaux Nature	Excusé
Monsieur	François VERNIER	Association Floraine	Excusé
Monsieur	Laurent GODE	Société Lorraine d'Entomologie	Excusé
Monsieur	Michel SIMON	Fédération Française de Randonnée Pédestre des Vosges	Excusé
Monsieur	Hervé VANLAER	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	Excusé
Madame	Christelle MALLAISE	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	Excusée
Monsieur	Michel POTTIEZ	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations	Excusé

Mots d'accueil :

M.PROQUEZ remercie les personnes présentes à la visioconférence pour cette première réunion de comité de pilotage du site Natura 2000 « Etang et tourbière de la Demoiselle ». Il précise que Madame MARCON a quitté son poste à la CCPVM le 1^{er} juin et qu'il la remplace depuis le 3 août dernier sur les mêmes missions à savoir :

- 50 % GeMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) ;
- 50 % Natura 2000 avec cette année un second site Natura 2000 en gestion (« Etang et tourbière de la Demoiselle »).

1. ORDRE DU JOUR

M.PROQUEZ précise l'ordre du jour de la réunion :

- Présentation du site et des enjeux
- Election de la structure porteuse et du Président de COPIL par l'Etat
- Présentation et vote pour l'approbation du Document d'Objectifs (DOCOB)
- Validation du programme d'actions 2021-2022
- Questions diverses

2. DIAPORAMA

M.PROQUEZ présente ensuite le diaporama selon le plan suivant :

- NATURA 2000 : Les fondements de la démarche

Il précise que le site « Etang et tourbière de la Demoiselle » est une Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats de 1992). En Europe, il y'a plus de 29 000 sites Natura 2000 (dont 1700 en France) ce qui permet de protéger plus de 130 espèces d'oiseaux sauvages, 90 espèces animales, 60 espèces végétales et 130 habitats naturels.

- Les principales étapes administratives

Il indique notamment que le site fait l'objet du troisième plan de gestion rédigé par le CENL.

- La gestion du site

Il précise que le rôle de l'animateur est notamment d'assister les usagers dans la réalisation d'une évaluation d'incidence Natura 2000 lorsqu'ils souhaitent réaliser un projet pouvant avoir un impact sur les espèces et habitats du site.

- Rôle du COPIL
- Le site « Etang et tourbière de la Demoiselle »

Il précise que le site est composé de deux entités déconnectées sur le plan hydraulique à savoir la tourbière et le plan d'eau semi-artificiel.

- Les principaux enjeux du site
- Listes des habitats et des espèces justifiant la désignation du site
- Quelques espèces patrimoniales du site
- Election de la structure porteuse et du président de COPIL

M.PERRIN, représentant l'Etat, remercie la CCPVM pour la réalisation de cette réunion et organise ensuite les élections.

La Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales a été élue à l'unanimité structure porteuse du site pour 3 ans.

Monsieur Jean-Paul MICLO, Vice-Président à la CCPVM, est élu à l'unanimité Président de COPIL pour 3 ans.

M.HERMON présente ensuite le contenu du DOCOB.

- Protection du site

M.HINGRAY souligne que le CENL travaille depuis de nombreuses années sur ce site au travers des conventions, du bail emphytéotique et des plans de gestions réalisés.

- Hydrographie

M.HERMON indique qu'une partie des eaux part sur le bassin de la Moselle tandis qu'une autre partie part sur le bassin de la Lanterne vers la Saône.

M.PROQUEZ précise que la ligne de partage des eaux se situe au niveau de la route C95 au nord de la tourbière.

- Evolution des milieux (diachronique)
- Habitats/espèces remarquables (flore) /faune
- Objectifs de gestion durable : conservation des habitats
- Objectifs de gestion durable : conservation des espèces
- Objectifs de gestion durable : objectifs transversaux d'accompagnement

**M.MICLO, en tant que Président de COPIL lance les votes pour l'approbation du DOCOB.
Le COPIL valide à l'unanimité le DOCOB « Etang et tourbière de la Demoiselle ».**

M.PROQUEZ poursuit le diaporama en présentant le programme d'actions 2021-2022. Il précise que ce programme est issu d'un travail préalable du Conservatoire des Espaces Naturels élaboré à partir du plan de gestion existant du site. Ce programme a préalablement été travaillé avec les services de l'Etat (DDT, DREAL), l'Agence de l'eau, le CENL et la CCPVM. Le programme 2021-2022 est basé sur 4 actions principales :

- Action 1 : Etude fonctionnelle de la tourbière.

M.PROQUEZ précise que la connaissance du fonctionnement de la tourbière est insuffisante pour engager dès à présent une phase de travaux de restauration. Il propose de réaliser en 2021 une phase d'étude par la réalisation d'un LIDAR (drone réalisant des relevés topographiques précis) et de compléter en 2022 le diagnostic via une mission scientifique.

- Action 2 : Restauration des habitats de la Leucorrhine.

Il est proposé de réaliser quelques aménagements simples de restauration de l'habitat de la Leucorrhine (espèce phare du site et d'intérêt communautaire).

- Action 3 : Etat des lieux de l'activité pêche.

Il est proposé de rencontrer l'AAPPMA de Remiremont qui gère l'aspect piscicole afin de dresser un état des lieux des usagers et des enjeux.

- Action 4 : Réactivation du projet de sentier/Signalétique autour de l'étang.

Le COPIL valide à l'unanimité le programme d'actions 2021-2022.

3. REMARQUES DES PARTICIPANTS

M.ETIENNE de l'association Oiseaux Natura apporte son soutien au programme présenté.

M.MICLO demande si on sait comment le site va évoluer avec le changement climatique. De plus, il souhaiterait connaître le mode d'alimentation de l'étang.

M.HINGRAY répond qu'il est difficile d'évaluer l'impact local du changement climatique. D'une manière générale, on peut s'attendre à des extrêmes plus importants et notamment des étés plus secs. Ceci pourrait aboutir à des assècs plus fréquents de l'étang. Concernant le mode d'alimentation du site il est préférentiellement alimenté par le ruissellement avec probablement la présence de quelques sources diffuses.

M.PERRY demande si les années de sécheresse ont modifié les peuplements sur l'étang et/ou la tourbière.

M.HINGRAY répond que par exemple pour la Leucorrhine, les derniers inventaires ont montré une baisse des effectifs. Toutefois, il n'est pas possible de déterminer la part de responsabilité du réchauffement climatique dans cette baisse ni de prédire si cette baisse des effectifs va se poursuivre dans les années à venir.

M.MICLO demande si on sait pourquoi ces espèces et notamment la Leucorrhine sont toujours présentes sur ce site.

M.HINGRAY répond que la Leucorrhine trouve encore les conditions favorables pour se maintenir sur le site même si ce dernier se trouve en limite de son aire de répartition. Il indique que pour les autres espèces, le site Natura 2000 « Etang et tourbière de la Demoiselle » est très intéressant car il se trouve au carrefour de plusieurs milieux (plaine, montage) et qu'il constitue un réel corridor écologique.

M.JACQUOT indique que ce site Natura 2000 est remarquable et que le Club Vosgien trouve notamment pertinent le projet de réfection de la signalétique et la mise en place d'un nouveau caillebotis. Il souhaiterait être associé aux réflexions quant à la mise en œuvre de cette action.

M.PROQUEZ indique que pour la mise en œuvre des différentes actions du programme, des groupes de travail seront créés avec les membres volontaires du COPIL.

M.MICLO indique que pour la réfection des signalétiques il y'a souvent plusieurs chartes graphiques à respecter (ENS, CCPVM, CENL, etc.). Il demande comment se fait l'harmonisation des différentes chartes.

M.HINGRAY répond qu'en général, la charte graphique utilisée est celle du financeur de la signalétique.

La réunion est close à close à 15H30.